

<b>Zeitschrift:</b>	Domaine public
<b>Herausgeber:</b>	Domaine public
<b>Band:</b>	- (2015)
<b>Heft:</b>	2095a: Réflexions sur le franc fort : les "milieux économiques" prétendent que le franc fort est une plaie pour les entreprises et l'emploi : vraiment?
<b>Artikel:</b>	Un franc toujours plus fort : après quatre décennies de hausse du franc, l'économie se porte plutôt bien!
<b>Autor:</b>	Ghelfi, Jean-Pierre
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1017393">https://doi.org/10.5169/seals-1017393</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

non pas seulement depuis quelques mois ou années, mais depuis maintenant une quarantaine d'années? Ose-t-on rappeler que le cours du dollar tournait autour de 4,30 CHF en 1970 et que le cours de cette même monnaie est maintenant inférieur à un franc? Notre monnaie a ainsi été au cours de

ces dernières décennies soumise à une pression constante, sinon continue, de réévaluation. Et cela est vrai non seulement par rapport à la monnaie américaine, mais aussi par rapport à toutes les autres monnaies: la livre sterling, le franc français, la lire italienne, le mark allemand, et

maintenant l'euro.

L'économie suisse doit être une des seules au monde (?) à avoir été et à être confrontée à une telle évolution. Peut-on en tirer quelques leçons? Nous reviendrons sur cette thématique au cours des prochaines semaines.

## Un franc toujours plus fort

Après quatre décennies de hausse du franc, l'économie se porte plutôt bien!

10 septembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28034>

La revalorisation «*insoutenable*» du franc pose un problème simple: cette hausse est-elle réellement insupportable? En fait, il serait préférable de parler des revalorisations de notre monnaie nationale puisque le phénomène a été récurrent au cours des quatre dernières décennies.

Une manière très pratique de suivre cette évolution est de consulter *La Vie économique*, publication mensuelle du département fédéral de l'économie, qui a été longtemps d'une présentation plutôt austère, mais qui avait le grand avantage de fournir l'essentiel des informations concernant l'évolution des multiples activités économiques (ce que la nouvelle version «*moderne*» lancée en mai de cette année ne fait plus). Dès les années 70, la rubrique «*marché de l'argent et des capitaux*» comporte régulièrement des

remarques concernant les «*troubles monétaires*» qui affectent la valeur du franc. Quelques exemples.

En juin et juillet 1972, il est fait mention des mesures prises par le Conseil fédéral pour interdire les placements de fonds étrangers dans des immeubles et pour endiguer les afflux de capitaux en provenance de l'étranger aux fins de protection de la monnaie.

Au printemps 1973, il est relevé que les arrêtés conjoncturels (destinés à lutter contre la surchauffe) sont restés sans effet sur la revalorisation du franc suisse par rapport à la plupart des autres monnaies. Le cours du dollar, est-il écrit, est descendu à 3,10 francs à fin mai. Au cours de la première moitié de juillet, il est même tombé au-dessous de 2,70, pour s'établir à 2,84 à fin août (le cours du

dollar était de 4,30 au printemps 1971).

Dans ce contexte, il ne faut pas être surpris de lire (décembre 1974): «*Le désir de se procurer des francs suisses, qui se manifestait à l'étranger, se renforça à vue d'œil; comme la revalorisation du franc suisse qui en résultait prenait une ampleur insupportable pour notre économie, les autorités se virent contraintes de prendre des mesures de protection contre l'afflux de fonds étrangers. L'interdiction de rémunération fut réintroduite sur les avoirs étrangers en francs suisses. En outre une commission trimestrielle de 3% (intérêt négatif) est perçue sur ces fonds.*» Les propos tenus et les mesures prises en 2015 ne sonnent-ils pas comme un écho de ce qui s'est dit et fait il y a quarante et un ans?

Le franc suisse acquiert

progressivement «*l'honneur peu enviable d'être la monnaie dont la valeur nominale a le plus fortement augmenté depuis 1971*», relève un collaborateur de la BNS (août 1978). En février 1979, on lit que «*la hausse massive du franc suisse durant le semestre d'hiver 1977-1978 et de nouveau en automne 1978 a provoqué un affaiblissement de la compétitivité des prix, en sorte que l'accroissement de la demande globale a été un peu plus faible qu'en 1977*» - le cours du dollar opère alors une brève incursion autour de 1,45 franc... il y a presque quarante ans de cela!

Lors de chacune des modifications plus ou moins substantielles des taux de change, qui se sont poursuivies au cours des dernières décennies, les représentants des milieux économiques ont fait part de leur désarroi. Comment faire face à des tels changements souvent imprévisibles? Comment assurer la compétitivité des entreprises? Comment préserver l'emploi? Autant de questions légitimes auxquelles il n'y a pas vraiment de réponse, lorsque ces événements se produisent. Sinon celle, plutôt empirique, qui découle de l'observation des événements: les conséquences effectives sont bien moins négatives que celles qui sont annoncées.

Toujours dans la même publication, Walter Wasserfallen, de l'Université de

Berne, peut écrire, en automne 1986, que les recherches ont fourni un résultat plutôt surprenant: «*Même importantes, les variations des prix des devises n'exercent qu'un effet très modéré sur les importations et les exportations.*» Presque trente ans plus tard, en cette année de levée du taux plancher du franc par rapport à l'euro, on peut faire à peu près le même constat concernant l'évolution du commerce extérieur de la Suisse. Au premier semestre de cette année, les exportations ont atteint, en chiffres ronds, 100 milliards de francs, ce qui représente une baisse en valeur réelle (c'est-à-dire compte tenu de la revalorisation du franc) de seulement 0,8%, et les importations se sont élevées à 82 milliards de francs, soit une diminution, toujours en valeur réelle, de 0,5%.

Il est important de noter qu'un excédent de balance commerciale de près de 20 milliards de francs, sur un seul semestre, est un indicateur clair de l'accroissement de la richesse économique du pays, qui plus est dans une période qualifiée de difficile pour les milieux économiques. A quoi il faut ajouter que la Suisse enregistre aussi quasi systématiquement des excédents dans les domaines des services et des transactions financières. Autant d'excédents qui ne peuvent que contribuer à l'augmentation tendancielle de la valeur du franc (son cours).

Le tourisme s'est considéré comme une des branches comptant parmi les grands sacrifiés de la décision de la BNS. L'OFS fournit une image différente: «*Le nombre cumulé des nuitées de janvier à juillet 2015 se chiffre à 21,1 millions. Ceci représente une très légère hausse de 0,2% (+35'000 nuitées) par rapport à la même période de l'année précédente.*» Le sacrifice reste dans des limites raisonnables...

Relevons enfin que «*le baromètre conjoncturel du KOF s'établit à fin août à 100,7 points et se maintient ainsi légèrement au-dessus de sa moyenne pluriannuelle. Des tendances globalement positives dans l'industrie de transformation et le secteur bancaire sont compensées par une évolution quelque peu négative, en particulier dans le secteur du bâtiment. Comme les indicateurs couvrant le contexte international et la consommation intérieure se sont stabilisés à peu près au niveau des valeurs précédentes, il en résulte globalement une légère hausse du baromètre.*» Ici aussi, les hausses sont «légères». Mais ce sont des hausses, et non des baisses.

D'où la question inévitable: comment faire pour sortir de ces schémas quasi mortifères de déclin de l'économie alors qu'elle est aujourd'hui plutôt plus dynamique et plus prospère qu'il y a quelques décennies?